

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 16 (1928)

Artikel: Étude Critique : l'histoire de l'église réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois : par Henri Vuilleumier
Autor: Lasserre, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDE CRITIQUE

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DU PAYS DE VAUD SOUS LE RÉGIME BERNOIS

PAR HENRI VUILLEUMIER

Pour tous ceux qui de près ou de loin prenaient intérêt à l'élaboration de l'œuvre entreprise par le regretté professeur d'histoire ecclésiastique du canton de Vaud, c'avait été une joie d'apprendre, en 1918, que grâce à la compréhension des autorités il pourrait désormais consacrer toutes les énergies d'une vieillesse qui semblait inlassable à mener à chef ce cours, et le grand ouvrage dont ce cours constituait pour ainsi dire la première rédaction ; ce fut par conséquent pour eux une réelle consternation lorsque le bruit se répandit que la maladie avait tout de même triomphé de cette féconde opiniâtreté et que l'historien avait pour toujours fermé ses livres et posé sa plume, sans avoir pu mettre le point final non seulement à l'ensemble de son œuvre, mais même à aucune de ses parties. Dans la pensée de l'auteur, qui savait qu'une œuvre écrite a des exigences d'un autre ordre qu'un cours universitaire, rien ne paraissait prêt à être publié. L'énorme et précieuse moisson, méthodiquement et patiemment amassée pendant cinquante ans, allait rester en grange ; l'apport scientifique le plus original de Henri Vuilleumier allait demeurer à l'état d'études, nombreuses sans doute — la liste détaillée en indique une centaine — mais sans lien organique, et dispersées dans divers périodiques ou dans des opuscules variés, sauf pour les rares chercheurs qui pourraient avoir accès au volumineux manuscrit de son cours.

C'est dire quelle satisfaction et quelle gratitude suscita la nouvelle, vite répandue, que grâce à la famille même de l'historien, grâce à un comité de professeurs de l'Université et de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, grâce également à des appuis financiers publics et privés, cette œuvre verrait tout de même le jour. Tous ceux qu'attire l'histoire du Pays de Vaud, tous ceux qui tiennent à son protestantisme et qui, par conséquent, s'intéressent au passé de son Eglise, s'en sont félicités,

d'autant plus que les noms de ceux qui avaient accepté la tâche de cette publication leur en garantissaient la qualité. Leur espoir a été dépassé encore. Le premier tome de l'*Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois* (1), objet de cet article, se présente comme une œuvre parfaitement achevée, mise au jour et d'une splendide facture.

Bien que cette Revue ne s'arrête pas d'habitude à l'appareil extérieur des ouvrages dont elle parle, ce serait commettre une ingratitudo de ne pas assurer le comité d'édition que l'effort qu'il s'est imposé pour produire une œuvre digne de la science de l'auteur a été couronné de succès ; outre le contrôle rigoureux auquel le texte a été soumis, et les quelques retouches de mots qu'imposait la publication d'un manuscrit dont l'auteur n'avait pu faire lui-même la revision finale, cette collaboration *post mortem* se manifeste surtout dans les notes, ajoutées à celles de l'auteur, qui, en complétant les références bibliographiques ou en précisant et même corrigéant certains renseignements, font profiter le lecteur des travaux parus depuis la rédaction du texte par Vuilleumier ; et aussi dans le sommaire très détaillé, qui, en attendant l'index analytique des noms et des matières à paraître dans le dernier volume, facilite grandement la consultation de l'ouvrage.

L'hommage rendu à l'historien par les éditeurs ne se limite pas du reste au soin apporté à la publication de son œuvre : ils y ont joint — outre quelques fac-similés de textes et un beau portrait de l'auteur — la liste de ses travaux historiques, qui montre combien vaste a été son apport personnel à la connaissance de l'histoire du protestantisme de langue française, et une courte mais attachante biographie de son père par M. Maurice Vuilleumier. J'en relèverai ici seulement trois indications utiles à la compréhension de l'œuvre elle-même.

La première, c'est que le domaine particulier de Henri Vuilleumier n'était pas l'histoire de l'Eglise, mais l'Ancien Testament ; c'est à cette branche de la théologie qu'il a consacré la principale partie de sa carrière professorale. Sans doute c'est son intérêt spécial pour l'histoire religieuse que satisfaisait également cette étude, de sorte que les deux branches de son travail scientifique divergeaient moins en réalité qu'on ne pourrait le supposer à première vue ; peut-être la connaissance approfondie de l'Ancien Testament a-t-elle parfois facilité à l'historien la compréhension de ces réformateurs et théologiens du XVI^e siècle, si nourris des Ecritures, si pénétrés de sève biblique et en particulier de celle de l'Ancien Testament. Il importe néanmoins d'insister sur le fait que, si Vuilleumier a, pendant quatorze ans, donné une leçon hebdomadaire d'histoire de l'Eglise vaudoise, il en a, pendant cinquante-cinq ans, professé huit à douze d'hébreu et de théologie exégétique de l'An-

(1) Ce premier tome, qui sera suivi de trois autres, a paru en janvier 1928 aux Editions La Concorde, Lausanne.

cien Testament. Si quelques lacunes apparaissent ici ou là dans cette histoire, il ne faut jamais oublier que le labeur immense qu'elle implique, telle qu'elle est, ne représente toutefois dans sa vie qu'une sorte de hors-d'œuvre.

En second lieu, et dans le même ordre de pensée, remarquons que cet historien de l'Eglise a été en même temps un homme d'Eglise. Pasteur par sa vocation intime, bien que savant par ses aptitudes intellectuelles, c'est à l'Eglise, c'est-à-dire à la vie religieuse et morale de son peuple qu'il a voulu consacrer ses forces ; et en effet, à côté de son professorat dont l'influence a été grande sur le corps pastoral du canton, il lui a donné tout le surplus de sa pensée et de son temps, comme prédicateur, comme membre du synode et de la Commission synodale, comme collaborateur à de multiples œuvres de bienfaisance, d'éducation, d'évangélisation, de publication, entre autres la direction, pendant trente-deux ans, de la Revue de théologie et de philosophie. Cette multiplicité d'occupations et de préoccupations l'a naturellement distrait souvent de ses recherches historiques et empêché de mener plus avant l'œuvre entreprise ; il l'a regretté, et nous ne pouvons pas ne pas le déplorer aussi. Mais quel profit en a, par ailleurs, retiré cette œuvre ! Car ce n'est pas seulement par sa documentation scientifique que se forme l'esprit de l'historien, mais tout aussi bien par la connaissance directe, pratique des institutions dont il a à parler, des milieux dont il raconte les antécédents, des caractères spécifiques des populations où se déroulent les événements qu'il a à raconter. De ce contact personnel et des clartés qu'il jette sur le passé, Vuilleumier a largement enrichi son œuvre historique. Non pas que cela s'exprime au cours de son exposé ; il est trop peu littéraire, je veux dire qu'il est trop un récit historique et trop peu une évocation du passé, pour que les observations et les expériences personnelles de l'auteur y transparaissent ; mais il en est en revanche tout pénétré. Seul un homme mêlé à toutes les formes de la vie religieuse de son peuple, ayant compris l'importance de toutes les manifestations de l'activité de l'Eglise parce qu'il y a collaboré, pouvait orienter ses investigations dans tant de directions et y mettre tant de persévérance. En outre on garde l'impression générale que l'auteur fait corps avec le peuple dont il expose l'histoire : certes il ne l'analyse ni ne le décrit ; jamais, ou presque jamais, d'observations ou de réflexions sur les divers aspects du caractère vaudois — et pourtant les occasions s'en présentaient souvent — mais par contre il semble avoir instinctivement réagi aux événements racontés comme devaient réagir ceux qui en étaient les témoins ; et cela confère une qualité essentielle à son œuvre historique.

Enfin la préface donne la clef d'un des traits particuliers de cette œuvre. Contrairement à l'attitude, du reste bien compréhensible, des historiens vaudois, Ruchat excepté, Vuilleumier semble s'être placé,

pour examiner et apprécier les destinées de son peuple, aussi bien au point de vue de la cité souveraine des bords de l'Aar qu'à celui de ses sujets vaudois ; tout au moins a-t-il fait un incessant effort de compréhension envers le gouvernement bernois, qui aboutit même à une indéniable sympathie et gratitude envers Messeigneurs de Berne pour leur œuvre dans le Pays de Vaud. Or ce n'est pas là l'effet seulement d'une objectivité scientifique remarquablement conséquente ; l'historien bénéficie sur ce point de circonstances spéciales : élevé à Bâle, il a tout d'abord manié l'allemand et le suisse-allemand aussi couramment que le français, ce qui lui a naturellement rendu très aisée l'utilisation des documents allemands ; et surtout cela lui a permis d'envisager et de comprendre en Bernois aussi bien qu'en Vaudois la politique ecclésiastique de Berne à l'égard de ses bailliages welches. On peut il est vrai se demander si le désir d'expliquer et de justifier les mesures prises ne l'a pas entraîné parfois à passer trop rapidement sur les effets de ces mesures sur les Vaudois et sur le protestantisme vaudois : parce qu'introduit, imposé et organisé en grande partie par un gouvernement allogène, le protestantisme a pris sur terre vaudoise un caractère double, pour ainsi dire ; cette hybridité, qui lui confère un aspect particulier, aurait pu être plus souvent signalée par l'historien. Mais il faut se féliciter de posséder enfin sur notre pays une œuvre libre de toute amertume à l'égard de Berne, et qui souligne même la valeur de son action.

Cette préface, on le voit, a le mérite assez rare d'instruire vraiment le lecteur sur l'inspiration même de l'œuvre qu'elle introduit ; elle nous a permis d'en relever déjà quelques-uns des caractères principaux. Mais c'est l'œuvre même qu'il nous faut aborder sans plus tarder. Qu'on me permette cependant encore un mot au sujet de l'étude qu'on en va lire. Dans cette Revue où Henri Vuilleumier a fait paraître tant d'analyses d'ouvrages historiques, toutes éclairées de sa vaste érudition, il eût été normal, semble-t-il, que son œuvre fût soumise à une critique aussi clairvoyante et compétente que l'était la sienne. En s'adressant à quelqu'un qui n'était un spécialiste ni d'histoire vaudoise, ni d'histoire ecclésiastique, le comité de rédaction a prévu que ce ne serait pas le cas ; sans doute a-t-il souhaité que cet ouvrage y fût apprécié, pour ainsi dire, du dehors. Qu'on veuille donc bien ne pas chercher ici cette « critique détaillée » que, dans un de ses remarquables articles de la « Gazette de Lausanne », M. Philippe Bridel semblait annoncer.

C'est à exposer *L'âge de la Réforme* que sont consacrées les sept cent cinquante pages du premier volume. Bien qu'aucune comparaison avec les autres ne soit pour le moment possible, on peut inférer de deux indications données par la préface qu'il sera, dans l'ensemble de l'œuvre, la partie la plus achevée, puisque c'est la seule que les circonstances ont amené l'auteur à enseigner deux fois, et par conséquent à retoucher lui-même ; et d'autre part qu'il nous révélera moins de choses incon-

nues que les volumes suivants : la période de la Réforme était en effet, « dans ce vaste champ d'étude encore presque inexploré » que constituait l'histoire religieuse du Pays de Vaud, l'époque qui avait le plus attiré déjà l'attention des historiens, et où l'œuvre à accomplir était donc surtout de composition, d'architecture. Il ne faut pas exagérer toutefois la portée de cette observation : Vuilleumier a été l'un des chercheurs qui ont le plus contribué à la connaissance des personnes, des événements, des pensées de l'âge de la Réforme ; si donc, pour construire cet édifice, il n'a guère eu qu'à se servir de matériaux déjà amassés antérieurement, c'est que depuis plus de trente ans il en avait fait une abondante provision personnelle, dont les multiples publications déjà mentionnées ne représentent qu'une partie seulement ; on s'en rend compte en voyant les constantes références aux *Notes manuscrites* que dès 1874 l'auteur avait compulsées. Et il suffit de comparer la façon dont il parle de Viret dans son grand ouvrage avec son *Notre Pierre Viret* de 1911 pour mesurer le renouvellement qu'il a fait subir à ses précédents travaux en introduisant la matière dans ce nouveau cadre. Toujours est-il que dans ce volume ce n'est pas avant tout ce qu'il contient d'inédit qui importe ; il va de soi que Vuilleumier, non seulement « n'a ignoré aucun renseignement capital », comme il en exprimait lui-même le sentiment, mais qu'il n'a négligé, dans son récit, aucun fait pouvant instruire sur les temps dont il parle. Il est possible, et même probable, que la lecture et la publication qui se poursuivent sans cesse des textes contenus dans nos archives cantonales et communales enrichiront et peut-être même modifieront sur quelque point la connaissance qu'en donne l'ouvrage de Vuilleumier (1) ; mais pour le moment on peut bien dire qu'il condense tout ce que l'état de la science historique lui fournissait sur son sujet. C'est donc plutôt dans la façon de traiter cette matière ou de la concevoir que l'historien a fait œuvre personnelle ; et c'est par conséquent là ce qui doit surtout retenir notre attention. Deux remarques générales liminaires me mettront plus à mon aise pour cet examen.

Tout d'abord la grande érudition de Vuilleumier, en particulier en ce qui concerne la vie des hommes qui ont joué un rôle marquant dans

(1) Relevons ici par exemple la correction que M. Piaget a faite, dans la Revue historique vaudoise de juillet dernier, de l'opinion admise par tout le monde jusqu'ici, entre autres Vuilleumier, concernant les Mémoires dits de Pierrefleur ; il faut cependant remarquer que si dorénavant on doit rayer Pierre de Pierrefleur de la liste des écrivains de la Suisse romande, les Mémoires n'en gardent pas moins exactement la même portée historique, et même dans le portrait que Vuilleumier fait de l'auteur (p. 20-21), c'est à peine si quelques détails doivent être modifiés parce que le banneret témoin de toutes les scènes racontées n'est qu'une statue dressée sur la grand'place d'Orbe.

la Réforme vaudoise, l'a entraîné, me semble-t-il, à leur faire parfois une place disproportionnée avec leur action sur les destinées de l'Eglise vaudoise. Certes ces multiples biographies, par l'exactitude de leurs renseignements comme par l'esprit à la fois bienveillant et clairvoyant qui les inspire, révèlent une grande maîtrise, comme l'a reconnu un historien aussi compétent que M. Febvre dans la Revue historique ; or étant donnée la valeur de beaucoup de ces hommes qui avaient souffert pour leurs convictions, on se félicite de faire la connaissance détaillée des destinées de tant de grands caractères et de hautes intelligences qui ont, plus ou moins longuement, pris contact avec notre peuple ; et quand un index permettra de retrouver rapidement tous les passages forcément dispersés concernant ces personnages, l'ouvrage de Vuilleumier fournira une collection d'esquisses biographiques d'hommes la plupart inconnus de ceux qui ne sont pas spécialistes en la matière. Il n'en reste pas moins que, si l'historien avait publié lui-même son cours, il aurait probablement quelque peu écourté ces développements biographiques, dont quelques-uns, par exemple à propos de Caroli, deviennent de véritables digressions presque étrangères au sujet.

En second lieu, l'intérêt de Vuilleumier, je l'ai dit, allait essentiellement à la vie de l'Eglise. Quelque variée et riche que celle-ci lui soit apparue, quelque divers par conséquent que soient les sujets qu'elle l'a incité à aborder, cette spécialisation a peut-être ici ou là limité tout de même son horizon et fait négliger certains aspects sociaux, juridiques, économiques de la transformation opérée dans le peuple vaudois par la Réforme. Préoccupé avant tout de l'histoire des individus et des institutions ecclésiastiques, et soucieux de ne raconter que des faits précis, il a trop laissé dans l'ombre les formes anonymes et collectives de la vie religieuse et morale. Peut-être est-ce là un domaine que les historiens ont en général insuffisamment fouillé, et pour en parler avec la même maîtrise que des autres, il eût fallu que notre auteur entreprît des recherches considérables et particulièrement difficiles ; mais évidemment son intérêt ne s'orientait guère de ce côté, même si exceptionnellement il y fait quelque allusion. Un exemple me suffira pour légitimer cette observation. Quand il s'agit de porter un jugement d'ensemble sur l'action exercée par la Réforme sur les mœurs, Vuilleumier s'est contenté de résumer, en s'y référant explicitement, les affirmations laudatives que Vulliemin, dans le *Chroniqueur* publié en 1836, avait exprimées sur ce même sujet : « Rappelons... le fait que les mœurs tendent à s'épurer et à s'adoucir, soit au foyer domestique, soit dans les relations sociales ; que le travail est plus honoré, le sol cultivé avec plus de soin parce qu'avec plus de sécurité ; que le niveau intellectuel se relève en même temps que le niveau moral » (p. 552) ; mais ni l'un ni l'autre ne donne un seul exemple, une seule preuve à l'appui de ce jugement général qui ne paraît peut-être pas à tout le

monde aussi incontestable qu'à nous autres protestants et dont on voudrait être sûr qu'il est autre chose qu'un préjugé traditionnel. Je sais bien que si l'on tient compte de divers incidents racontés par Vuilleumier, entre autres le triomphe remporté par Viret sur la très dissipée Abbaye des Nobles Enfants de Lausanne, ou des nombreux édits sur les mœurs émis par un gouvernement qui n'admettait guère que ses ordres restassent lettre morte, on peut inférer que la préoccupation morale qui a été l'un des principaux traits du protestantisme et surtout, dit notre auteur, du protestantisme suisse, avait peu à peu pénétré le peuple vaudois ; mais on voudrait quelques précisions. Ainsi au sujet de l'esprit familial. Dans son livre sur le moyen âge, M. Funck Brentano affirme que ce qui caractérise la société médiévale c'est la force du lien familial ; au contraire M^{le} Denzler conclut son étude si documentée sur la protection de l'enfance en Suisse par l'observation que les cantons protestants, dès le milieu du XVI^e siècle, réagirent fortement contre la négligence du moyen âge dans ce domaine ; on aurait aimé apprendre quel effet la Réforme a produit chez nous sur ce point.

Vuilleumier déclare, il est vrai, que les documents font défaut pour apprécier les transformations morales de cette époque ; mais il ne pense qu'aux procès-verbaux des Classes, aux Actes synodaux ou aux comptes rendus des Chapitres généraux ; or à côté de ces sources purement ecclésiastiques, et peut-être plus instructives encore que celles-ci sur l'évolution réelle ou supposée des mœurs, il y a toutes celles qui concernent les affaires judiciaires ; un examen comparatif détaillé des procès criminels, des affaires de police, de leur fréquence ou des penalités encourues, permettrait sans doute de sortir des affirmations générales dont on s'est jusqu'ici contenté.

Reconnaissons sans tarder que la préoccupation dominante de Vuilleumier, si elle a peut-être un peu rétréci son champ d'investigation, nous vaut en revanche une information très détaillée sur tout ce qui concerne la vie de l'Eglise. En un temps comme le nôtre où les formes du culte, la question de la prédication, du chant, de la cène ou du baptême préoccupent ceux qui ont le souci des valeurs spirituelles et de l'efficacité des institutions ecclésiastiques, il est d'un grand intérêt de voir comment, après avoir fait litière des cérémonies cultuelles entachées à leurs yeux d'idolâtrie ou de superstitions magiques, les réformateurs et les autorités politiques ont peu à peu recréé les cadres extérieurs du culte (1) et de l'Eglise, tantôt en se frayant des voies nou-

(1) Pour ceux qui ont pris quelque intérêt aux discussions récentes sur les recueils de cantiques, je relève deux faits signalés par notre auteur : c'est à Orbe, en 1540, que, pour la première fois dans le canton, et peut-être dans toute la Suisse romande, le chant religieux, en l'espèce les psaumes de Marot, fit son apparition ; et c'est dès le début que les Eglises de la Suisse romande se donnèrent des psautiers particuliers, qui différaient pour la musique tout au moins.

velles, tantôt en se laissant de nouveau inspirer par les pratiques de l'Eglise catholique. Les essais de cette période de tâtonnements mériteraient, par leur originalité et par leur spiritualité parfois révolutionnaire d'être plus connus ; qu'on me permette d'en donner ici un exemple auquel, je ne puis comprendre pourquoi, Vuilleumier n'a pas fait la moindre allusion, et qui m'a toujours paru, parmi tous ceux de cette époque mouvementée, l'épisode le plus émouvant par sa simplicité, comme par la sobriété du récit qu'en fait le catholique qui a rédigé les Mémoires dits de Pierrefleur sous le titre : *De la première cène faite par les prédicants luthériens en la ville d'Orbe.*

« Le jour de Pentecoste, qui fust le 28^e jour du dit mois de may, fust faite par le predican Farel la premiere cene en la ville d'Orbe, en la sorte qui sensuit : premierement, le dit Farel prescha à six heures de matin ; estre presché, ils estendirent une toile sus un banc et y mirent sus des oublies ou osties et du vin ; lors le dit Farel alla d'un costé à genoux, puis Farel leur dit : « Pardonnez-vous tous les uns aux autres ? » et ils dirent « que ouy ». Lors le dit Farel leur donna à chascun un loppin, disant quil « leur donnait en memoire de la passion de Christ » et puis leur donnoit à boire. Le nombre de ceux qui prindrent la ditte cene furent sept... Estre cela fait, nos dits lutheriens se retirerent ; lors l'on commença à chanter la messe. »

Qu'on songe au service de cène de nos Eglises protestantes et l'on mesurera toute la distance qui sépare l'esprit premier de la Réforme et celui de l'Eglise qui en est issue. Berne, je veux dire les forces d'ordre et d'organisation, contribua sans doute à cette évolution, mais des préoccupations de discipline morale ont également poussé à cet abandon de la simplicité et de la liberté primitives ; c'est ce qui apparaît au cours du récit de Vuilleumier, en particulier dans le chapitre sur *L'exécution de l'Edit général de reformation* (pp. 241 à 361). Il est intéressant d'y suivre les heurts entre les tendances anti-ritualistes des prédicants welches, et même de leurs paroissiens, et l'esprit plus conservateur ou plus constructeur des autorités bernoises, ne serait-ce qu'à cause de l'argument qu'ils fournissent contre l'allégation, aussi courante que superficielle, que les Vaudois laissés à eux-mêmes ne demandaient qu'à rester de bons catholiques et que la Réforme ne fut qu'une importation étrangère contraire à leur génie et à leur tempérament. Quand on constate que, malgré les instructions réitérées des Bernois, les fonts baptismaux ne purent être réinstallés dans beaucoup de nos églises et finirent par disparaître de celles où l'on avait d'abord obéi, on se rend compte que le spiritualisme réformé a tout de suite poussé de profondes racines dans notre peuple, ou tout au moins dans une partie de notre peuple ; c'est donc que les Vaudois ont collaboré dès l'origine à leur nouveau culte.

Comment du reste en eût-il été autrement ? Justement parce que la Réforme se présentait au début comme un mouvement absolument

original, libérateur des formes et des croyances condamnées par les esprits les plus éclairés, et avec des exigences morales approuvées par les consciences les plus sévères, elle attirait et attachait à son programme à la fois destructeur et constructeur toute cette portion du « moi » vaudois qui aspire à un progrès, à une ascension, qui a soif d'absolu et de sacrifice ; et l'on sait comme cette portion est importante. Or cette aspiration, le catholicisme du XVI^e siècle était impuissant à la satisfaire, comme le prouve, entre autres, la déchéance des monastères et la diminution des vocations monastiques.

Dans l'article déjà cité, M. Bridel a souligné la facilité avec laquelle la Réforme a été acceptée. A côté d'une certaine passivité, peut-être congénitale, et d'une non moins certaine indifférence dont Vuilleumier donne des exemples typiques et qui n'est point à l'éloge des guides spirituels que le peuple avait eus jusqu'alors, l'historien nous fait voir une autre cause qui explique l'accueil favorable fait en plusieurs endroits à la Réforme : c'est la présence d'individus ou de groupes d'individus qui, précédant puis soutenant l'action de Berne, avaient d'eux-mêmes changé de camp, constituant ainsi par avance les points d'appui de la transformation générale qui allait s'accomplir. Le cas le plus connu, grâce au récit si pittoresque du mémorialiste et à la célébrité de Pierre Viret, c'est naturellement celui de ce petit cercle d'Urbigènes réformés où, à côté de maître Romain, on trouve dès 1531 les noms, devenus dès lors considérables dans le protestantisme, de Viret, de Scrétan, de Hollard. Il y en avait ailleurs aussi, à Aigle, Grandson, Avenches, Payerne, etc..., partout où la protection de Berne leur permettait de s'affirmer sans risquer d'être « branlés » (1) par quelque fonctionnaire savoyard. Et s'il est difficile d'évaluer le nombre des Lausannois et la force de leurs convictions « luthériennes », n'est-ce pas, de la part de Vuilleumier, un excès de prudence que de laisser entendre que personne, à Lausanne, n'était avant 1536 réellement gagné à la Réforme ? L'accueil fait à Viret lors de sa première mission permet de supposer que les esprits étaient déjà bien travaillés, peut-être par ces écrits « luthériens » contre la lecture desquels les Etats de Vaud avaient dès 1525 émis des « statuts et ordonnances » particulièrement violents. Quoi qu'il en soit on ne pourra jamais expliquer par la seule pression bernoise la force du sentiment protestant qui s'exprime sous tant de formes, ecclésiastiques, intellectuelles, politiques, morales, dès les premières années de la Réforme vaudoise.

Mais je m'aperçois qu'en développant une observation liminaire j'ai été amené à traiter dans son ensemble l'un des sujets que notre auteur expose avec préférence. Passons donc aux autres, dans l'ordre où ils apparaissent au cours de son œuvre.

(1) C'est-à-dire soumis à l'estrapade.

Dans le premier chapitre, *Le Pays de Vaud à la veille de la Réformation*, est dressée une carte très claire de l'état politique et de l'état ecclésias-tique de notre histoire ; j'en détache ce renseignement de statistique qu'il y avait cent soixante cures, avec leurs vicariats, une trentaine de maisons conventuelles d'hommes et quatre de femmes, ce qui faisait un nombre d'ecclésiastiques supérieur, peut-être même de beaucoup, à cinq cents. Quant à la valeur morale de ce clergé, Vuilleumier ne l'exa-mine qu'au travers de témoignages émanant de catholiques : lettres de Sébastien de Montfalcon, plaintes des Lausannois sur les chanoines, Mémoires dits de Pierrefleur, etc...; fait avec la volonté de ne rien outrer, ce tableau ne présente en effet rien d'extraordinaire, mais on ne s'é-tonne pas, en le lisant, que le peuple vaudois n'ait pas fait preuve de plus d'attachement envers une Eglise qu'incarnait à ses yeux un clergé aussi médiocre et aussi mercantile.

Le deuxième chapitre, *La Réformation avant la conquête de 1536*, se ressent spécialement de la pauvreté des sources personnelles, je veux dire les mémoires, chroniques, lettres ; sauf quelques décisions assez obscures des Etats de Vaud ou quelques vagues indices d'une prédica-tion réformée à Lausanne en 1522, on en est réduit à des suppositions. Aussi est-ce surtout à examiner l'attitude, en face de la Réforme, des deux villes qui avaient étendu déjà leur domination sur quelques parties du territoire vaudois, c'est-à-dire de Berne et Fribourg, que s'applique notre historien ; ce qui l'introduit du reste dans le récit des premiers efforts et succès de l'infatigable missionnaire de notre pays, Farel. Je n'entreprendrai pas de donner un aperçu de ce premier établissement, pas plus que des autres événements racontés dans cet ouvrage, car c'est le détail tout autant que les grandes lignes qui font l'intérêt d'un pareil exposé ; du reste la préoccupation dominante de l'auteur, pour des raisons déjà indiquées, tend à montrer, au travers des événements, quels principes ont dirigé le gouvernement bernois dans son œuvre reli-gieuse et surtout ecclésiastique, à faire comprendre pourquoi et com-ment s'est opérée l'union, qui caractérise cette œuvre, de la politique ecclésiastique et de la politique tout court.

On sait que le père de Henri Vuilleumier a été l'un des principaux théologiens restés fidèles à l'Eglise nationale vaudoise lors de la crise de 1845, et l'un de ceux qui travaillèrent le plus à la réorganisation qui suivit la séparation. Le problème des rapports de l'Eglise et de l'Etat a donc été, on peut le penser a priori et la lecture de son cours corrobore cette supposition, un des objets préférés des réflexions de son fils, et par suite de ses recherches historiques. En effet l'exposé de l'attitude des autorités bernoises en face du problème religieux et les considérations dont il l'accompagne sont parmi les pages les plus inté-ressantes et les plus importantes de son ouvrage. On pourra toujours attribuer, sans doute, aux idées personnelles de l'auteur les conclu-

sions de son analyse de la politique bernoise ; mais à qui ne se place qu'à un point de vue historique cette analyse apparaît bien clairvoyante et judicieuse, et M. Bridel n'a pas hésité lui-même à rendre hommage à l'œuvre accomplie par messieurs de Berne pour « assurer au peuple les lumières de l'Evangile ». Ce qui frappe entre autres c'est de découvrir parmi ces Bernois que les expressions courantes de « Messeigneurs » ou de « baillis » évoquent toujours plus ou moins armés du sceptre gouvernemental, et appliqués avant tout à agrandir leur autorité au détriment de leurs subordonnés, une pléiade d'hommes, et des magistrats aussi bien que des théologiens, chez lesquels les préoccupations spirituelles et morales apparaissent déterminantes ; or ces hommes ont eu leur part, et souvent très grande, dans la politique bernoise. On pénètre donc avec eux jusqu'au foyer même où celle-ci s'élaborait. Il est vrai que l'intérêt que l'historien porte aux individus, qui nous vaut cette série d'évocations sympathiques, se double d'une bienveillance qui confine à la partialité ; ainsi, tout en reconnaissant que les Zurkinden, Watteville, Diesbach, Augsbourger, Graffenried, Zyro, Manuel, etc., ne constituaient pas tout le personnel politique bernois, Vuilleumier ne mentionne que rarement, et jamais avec détails, les magistrats moins dévoués à la cause de la Réforme. Mais on s'est tellement habitué à n'attribuer au gouvernement bernois, et à ses baillis du Pays de Vaud, que des préoccupations politiquement et financièrement égoïstes, que la réaction de l'historien s'explique ; il lui importe surtout de montrer qu'il y avait aussi des hommes animés d'un autre esprit.

Bien que l'action de Berne apparaisse presque à chaque page de l'ouvrage, c'est surtout les sections II, III et IV du chapitre II, exposant l'appui donné par les Bernois à la propagande protestante à Aigle et dans les bailliages administrés en commun avec Fribourg, puis les *Considérations générales sur la manière dont la Réformation a été établie dans le Pays de Vaud* (ch. IV, sect. II), où l'on voit comment s'est élaboré le système bernois d'Eglise d'Etat, puis les deux paragraphes du chapitre V sur les autorités civiles et ecclésiastiques bernoises, enfin le récit des controverses dogmatiques et des conflits d'ordre ecclésiastique, au chapitre VII, qui nous font le mieux connaître les côtés théorique et pratique de cette action.

On ne peut s'empêcher de se demander dans quelle mesure le peuple a été affecté par la politique de Berne dans les questions religieuses ; car ce serait une erreur de penser que les mesures ou la manière autoritaires du souverain, qui ont si souvent blessé les autorités civiles ou ecclésiastiques vaudoises, ont dû également l'irriter ou le gêner. Prenons par exemple la crise de 1559, la plus grave par la notoriété de ses victimes — Théodore de Bèze, Viret et une trentaine de pasteurs et professeurs, qui quittèrent leurs postes plutôt que d'accepter la subordination du spirituel au temporel qu'impliquait le césaro-papisme ber-

nois — et par l'appauprissement qu'en éprouva l'Académie de Lausanne qui perdit de ce fait son rôle de foyer supérieur des études de théologie dans les pays de langue française. Dans cette lutte, qui est essentiellement celle entre les doctrines de Calvin et le système zwinglien renforcé encore par l'esprit gouvernemental de Berne, le Pays de Vaud fait l'effet d'un champ clos et l'Eglise vaudoise d'un enjeu, plutôt que de participants actifs. Sans doute le Vaudois Viret est à la tête des protagonistes du système calviniste ; mais ce sont des huguenots réfugiés occupant les principales chaires ecclésiastiques et académiques, et non des Vaudois, qui se solidarisèrent avec lui dans son opposition. Si notre historien a bien fait état de toutes les sources disponibles, rien ne prouve que le peuple vaudois, même dans les villes, ait été en général pour le calvinisme contre le césaro-papisme. Du reste, l'Eglise vaudoise, du fait de ses origines mi-politiques, mi-morales, n'était guère un milieu favorable à l'éclosion d'une doctrine aussi radicalement spiritualiste que celle de Calvin ; sans rester indifférent ni passif, le peuple, et même son élite, devaient avoir quelque peine à prendre parti entre les deux adversaires : l'un, le système bernois, répondait mieux à la docilité extérieure traditionnelle du Vaudois et à son individualisme moral foncier ; l'autre s'imposait aux consciences par son moralisme plus conséquent.

Fidèle à sa méthode de laisser parler les faits, Vuilleumier s'est gardé de porter sur ce sujet un jugement d'ensemble ; on cherchera donc en vain dans le dernier chapitre, *La fin de l'âge de la Réformation*, une sorte de bilan de l'œuvre de Berne dans la Réforme vaudoise, mettant en lumière ses effets heureux ou fâcheux. En revanche il nous fait assister à la pacification progressive des esprits et à la conciliation, dans la pratique, des deux tendances contraires : en principe et pour l'essentiel, le gouvernement bernois resta le maître responsable du spirituel comme du temporel, mais sur beaucoup de points de détail il atténuua certaines mesures prises, laissant plus d'autonomie aux consistoires et stimulant les autorités civiles à soutenir toujours mieux la discipline que l'Eglise s'efforçait d'établir parmi les fidèles. Et l'on a bien l'impression que c'était là la solution normale, conforme au génie du pays et aux circonstances de l'époque, à laquelle aurait abouti également une Eglise vaudoise laissée libre de s'organiser elle-même, en dehors de la contrainte bernoise et du prestige doctrinal de Calvin.

Ou. re le grand problème des relations de l'Eglise avec l'Etat, tel qu'il se présente dans le cadre de l'histoire ecclésiastique vaudoise, il est encore d'autres sujets qui doivent retenir notre attention, et que j'ai momentanément laissés de côté. Je dois donc revenir en arrière pour les signaler.

C'est à Aigle, donc dans le chapitre II, que nous faisons la connais-

sance de Farel, dont l'apostolat au travers de notre pays, et les multiples incidents qu'il suscita, occupent le devant de la scène jusqu'à la conquête de 1536. Rien ne révèle mieux le mélange de profonde piété, d'entièbre consécration et de fougue agressive qui le caractérise, que le rapport qu'il adressa en 1531 aux autorités bernoises pour légitimer ses actes illégaux à Grandson, et pour inciter le gouvernement à mettre l'avancement de l'Evangile au-dessus du respect des traités ; il faut lire le résumé que Vuilleumier donne de ce rapport et le jugement dont il l'accompagne, si l'on veut comprendre l'esprit des pionniers de la Réforme, et combien sensationnelle devait être leur arrivée dans une de nos paisibles bourgades.

Mais le préféré de notre auteur, ce n'est pas le bouillant méridional, c'est naturellement Viret ; il ne se lasse pas d'en parler, sans du reste le moindre aveuglement ni sur la valeur de ses écrits, ni sur l'opportunité ou la prudence de tous ses actes et de toutes ses paroles. C'est qu'en vérité il est impossible de ne pas vouloir du bien à cet homme si largement et si harmonieusement doué, à la fois sensible, intelligent, énergique, courageux ; qui deux fois fut victime de tentatives d'assassinat de la part des catholiques, et se contenta, comme représailles, de sauver la vie à un Jésuite grand persécuteur de huguenots ; d'une bonhomie souvent malicieuse, et en même temps d'un pessimisme parfois douloureux ; intransigeant jusqu'à la révolte quand il s'agit de ses responsabilités professionnelles ; et si humain, si débonnaire, si compréhensif que toutes les Eglises le veulent comme pasteur ; que Lausanne, Genève, Orange, Nîmes, Toulouse, Lyon, puis la reine Jeanne d'Albret se l'arrachent, que les foules accourent à ses sermons, que ses pamphlets et dialogues connaissent de multiples éditions et se répandent des deux côtés du Jura ; et n'oublions pas que les Académies de Lausanne et Orthez lui durent leur premier enseignement de théologie. Bref, non seulement en Suisse romande, mais dans les royaumes de France et de Navarre, il n'y a pas eu, que je sache, de réformateur plus aimé, plus populaire. Son rôle comme prédicateur et réformateur jusqu'en 1536, comme pasteur et professeur à Lausanne, comme écrivain, comme porte-parole de la Classe de Lausanne dans les conflits avec les autorités bernoises, explique que nous le rencontrions à chaque page de ce volume ; peut-être rejette-t-il tout de même plus que de raison dans l'ombre les autres ouvriers de la Réforme vaudoise, malgré l'effort de Vuilleumier pour les évoquer tous. Grâce à sa correspondance avec Calvin, Farel et d'autres réformateurs, grâce à ses nombreux écrits, grâce à ses conflits avec Berne et aux documents qui nous les racontent, on le connaît beaucoup plus en détail qu'aucun de ses collègues ; et je pense bien qu'aucun d'eux ne peut lui être comparé, ni pour sa science théologique, ni pour son autorité morale. Il ne semble pourtant pas que son expulsion ait paralysé l'Eglise vaudoise au point où le laisse supposer la place

qui lui est faite par l'historien, ce qui oblige à se demander s'il n'y a pas là un certain manque de mesure. Mais ce qui me frappe davantage encore c'est que, malgré tout l'intérêt qu'il porte à Viret et la compréhension intime dont il fait preuve envers lui, Vuilleumier ne s'est pas départi à son endroit de ses habitudes de narrateur : il nous le montre dans l'action, il l'étudie comme écrivain — j'y reviendrai plus loin —, il esquisse les principaux traits de sa doctrine ; mais nulle part il ne nous parle de l'homme, il ne nous dépeint son caractère, sa vie intérieure, sauf quelques traits isolés ici ou là ; il faut consulter *Notre Pierre Viret* pour entrer un peu dans son intimité, et encore le portrait synthétique y fait-il aussi défaut ; c'est au lecteur à l'extraire lui-même du récit.

Des événements capitaux qui se déroulèrent au cours de l'année 1536, la conquête de Vaud par les Bernois, la Dispute de Lausanne et les Edits de réformation, Vuilleumier ne s'arrête naturellement qu'à ceux qui concernent directement la Réforme. Son récit de la fameuse Dispute (chap. III) jette bien des clartés sur l'attitude respective des deux confessions — et à ce moment on peut bien parler des deux religions — aux prises : l'une pleine d'une bouillante ardeur et entièrement confiante en la vérité de ses affirmations et la portée de sa méthode d'argumentation ; l'autre douloureusement consciente de sa déchéance, de l'impuissance intellectuelle de ses porte-parole attitrés, mais parfaitement au clair aussi sur l'incompatibilité entre la méthode du libre-examen et l'esprit même de son système, de sorte que non seulement la prudence, mais le principe catholique lui-même lui faisaient un devoir de refuser toute discussion théologique arbitrée par des laïques. On trouvera encore dans ces pages quelles doctrines étaient à ce moment considérées comme essentielles au catholicisme et au protestantisme, celles dont la discussion passionnait le plus les esprits. Malgré tout, les quelque trente-cinq pages consacrées à cette joute ne peuvent donner qu'un écho bien pauvres des discussions aussi ardentes que substantielles qui remplissent les quatre cents pages du volume des Actes de cette Dispute (1) ; d'autant plus que Vuilleumier profite du rôle qu'il joua à cette occasion pour nous renseigner longuement sur l'un des protagonistes de la Réforme, Caroli. On n'a pas de peine pourtant à y discerner l'étonnante culture théologique des réformateurs et à deviner l'impression qu'ils durent faire sur leurs auditeurs.

Et maintenant que doit-on penser de cette Dispute ? Le récit de Vuilleumier confirme ce que l'on savait déjà, que l'issue en était d'avance certaine : les Bernois qui l'avaient voulue, qui en avaient

(1) Il convient de signaler en effet que cette année même ont paru, dans les Mémoires de l'Université de Neuchâtel, les *Actes de la Dispute de Lausanne 1536*, publiés par M. le professeur Piaget.

fixé le programme, qui la présidaient en la personne de l'avoyer de Watteville et qui s'en étaient réservé le jugement final, ne l'avaient naturellement organisée qu'en vue d'y faire éclater aux yeux de tous leurs sujets quelles la vérité de leurs croyances ; si quelqu'un avait pu ignorer ce but, les deux sermons de Farel et de Marcourt par lesquels elle fut ouverte le dimanche 1^{er} octobre, et celui de Farel qui la termina le 8 octobre, ne pouvaient lui laisser aucun doute. Sûrs comme ils l'étaient de la supériorité de leur foi et de ses champions, les Bernois voulaient essentiellement, comme ils le laissaient entendre du reste dans la convocation qui fut affichée dans tout le pays deux mois à l'avance, donner au peuple vaudois encore catholique, et par conséquent confiant en ses prêtres, le spectacle de la déroute intellectuelle de ses chefs spirituels. Et ils y ont pleinement réussi, semble-t-il, car sur les trois cent trente-sept ecclésiastiques convoqués, et sur les cent soixante-quatorze présents, quatre seulement osèrent prendre la parole, qui furent du reste faciles à confondre ; et de ces quatre, deux passèrent peu après à la Réforme ; quelques laïques, il est vrai, tentèrent courageusement de relever le drapeau de leur Eglise, mais que pouvaient-ils contre des théologiens et des orateurs de la taille de Viret, Farel, Caroli ou Calvin ! Or si l'abstention principielle des théologiens catholiques pouvait être comprise de quelques intellectuels, le peuple, on en a la preuve, comptait sur eux pour la défense de ses croyances et de son culte traditionnels ; leur retraite ne pouvait lui apparaître que comme un aveu de faiblesse et devait compromettre gravement sa confiance en la vérité catholique.

A côté de ce but négatif, les organisateurs se proposaient aussi une action positive : enseigner à tous leurs nouveaux sujets les grandes lignes de la doctrine protestante et amener par la discussion un certain nombre de prêtres à en reconnaître ouvertement le bien-fondé. A cet effet, et en organisateurs précautionneux, ils avaient exigé que toutes les communes envoyassent un député à la conférence, et ils veillèrent à ce qu'ils y assistent du commencement à la fin ; de cette façon on aurait partout un récit, sinon fidèle, du moins direct de ce qui s'y était passé ; et par ce seul coup le pays tout entier, des Alpes du Chablais jusqu'au Vully, apprendrait le triomphe éclatant des docteurs réformés sur les docteurs catholiques. Il est regrettable que presque aucun écho ne nous soit parvenu de l'effet produit dans le pays ; mais on s'explique sans peine l'agitation qui en résulta, paraît-il, à Lausanne, quand on sait que pendant sept jours une foule compacte s'entassa de sept heures du matin jusqu'au soir pour suivre ces débats. Quant aux ecclésiastiques, on offrit à ceux qui se déclarèrent convaincus par l'argumentation protestante de rentrer dans leur paroisse dès le quatrième jour ; on sait qu'un certain nombre le firent, mais on ne sait combien.

Remarquons en outre que cette entreprise, et les édits qui en furent

le complément prévu, caractérisent bien la méthode du gouvernement bernois : dès l'origine il était résolu à « réformer » le Pays de Vaud ; mieux que cela : tout était même déjà prêt à cette intention, on n'attendait pour prendre les dernières décisions que de connaître les résultats de la Dispute. Pourtant celle-ci n'est point une comédie bien montée, destinée à dissimuler l'autoritarisme des nouveaux maîtres, comme on est tenté de l'interpréter après coup. Le gouvernement bernois veut, avant d'abolir le culte catholique, que ses sujets en aient compris l'inanité, et, avant d'instaurer le culte réformé, qu'ils en aient reçu une notion moins défavorable que celle que leurs curés leur en avaient donnée jusqu'ici ; il souhaite, avant de publier ses ordonnances et de contraindre, que les esprits soient instruits et, si possible, convaincus, et il prend ses mesures à cette fin. C'est ce qui explique qu'il ait tenu à la présence des prêtres et se soit efforcé de les amener à changer explicitement de confession ; ils seraient bien obligés ensuite de légitimer leur apostasie devant leurs ouailles et par conséquent de se muer en propagandistes de la Réforme. On voit que si Berne a agi d'après le principe d'autorité, cet autoritarisme apparaît bien mêlé de libéralisme quand on se reporte à l'époque. Sans recourir à la comparaison facile, et du reste toujours pertinente, avec les procédés recommandés depuis des siècles par l'Eglise aux gouvernements catholiques, pratiqués depuis des siècles par les inquisiteurs là où le bras séculier se prêtait à leurs désirs, et que déjà François I^{er} et bientôt Henri II, Charles Quint ou Henri VIII appliquaient à ceux de leurs sujets qui se permettaient de penser autrement qu'eux en matière de religion, il est nécessaire, pour juger équitablement la politique bernoise, de se rappeler que les réformateurs, et l'amène Viret aussi bien que le bouillant Farel, ne concevaient pas qu'un gouvernement pût ne pas imposer à son peuple le culte qui lui paraissait le seul vrai, le seul qui sauvait. Quand on lit les objurgations que Farel, à la fin de son discours de clôture, adressait à « Messeigneurs de tâcher que Dieu purement soit servy et honoré de vous es terres qu'il vous a commises, affin que l'ire de Dieu ne soit sur vous ne sur le peuple », on en vient à trouver que les autorités bernoises ont apporté à leur politique le maximum de modération compatible avec l'esprit du temps, et que les clauses les plus rigoureuses des Edits de réformation ont dû passer alors pour libérales ; tandis que, dix ans avant la conquête, les Etats de Vaud menaçaient du bûcher celui qui récidiverait l'acte impie d'« acheter ou garder un livre fait par Martin Leuter », les Bernois ne recoururent qu'aux amendes et au bannissement dans leur œuvre d'unification religieuse. Et dire que tout d'abord ils avaient même songé à soumettre le changement de culte à une consultation populaire, comme ils l'avaient fait en 1528 dans le territoire de langue allemande !

Ne me proposant pas de faire un résumé méthodique, ce que j'ai dit

plus haut me dispense de parler des chapitres IV, *Les Edits de Réformation*, et V, *L'exécution de l'Edit général de Réformation*; sauf à indiquer les titres des trois parties de ce dernier : *La confiscation et l'emploi des biens d'Eglise* — *L'organisation de l'Eglise du Pays de Vaud* — *Le culte public et l'instruction de la jeunesse*. Je ne dirai guère plus du chapitre suivant, *Consolidation et progrès de la Réforme, de 1536 à 1559*, où l'on voit la Réforme, malgré certaines difficultés et résistances inévitables — attachement d'une partie de la population aux anciennes formes du culte, hostilité de la noblesse et des prêtres soi-disant convertis au protestantisme, indifférence religieuse de beaucoup de baillis, etc... — accomplir peu à peu une œuvre morale et intellectuelle considérable ; en vingt ans l'ensemble du peuple était si bien conquis au protestantisme que les Vaudois étaient devenus de fidèles et ardents amis des huguenots persécutés, envers qui leur sympathie prit souvent la forme très concrète et symptomatique de secours en argent et en soldats volontaires. C'est dans ce chapitre que Vuilleumier expose l'œuvre scolaire de Berne, corrigéant l'opinion courante que les Bernois auraient introduit l'école primaire en même temps que la Réforme ; ils ont dès 1536 insisté sur la nécessité d'instruire la jeunesse dans la religion, et exigé des pasteurs d'y consacrer un service spécial l'après-midi du dimanche ; mais leur effort scolaire, remarquable du reste, s'est limité à l'enseignement secondaire et supérieur, en particulier à l'organisation de l'Ecole de Lausanne avec ses deux degrés bientôt distincts, le Collège et l'Académie, et son internat. C'est aussi à ce chapitre que l'auteur a rattaché, par le lien quelque peu artificiel du ministère pastoral, une étude détaillée de la littérature religieuse ; elle mérite qu'on la traite à part.

J'éprouve, je l'avoue d'emblée, quelque embarras à en parler : ses cent pages en font certes l'un des principaux morceaux de l'ouvrage, mais il m'est difficile de saisir le rapport entre les œuvres littéraires qui y sont passées en revue et l'histoire de l'Eglise vaudoise. Si je comprends bien son intention, Vuilleumier a voulu y signaler toutes les œuvres de caractère religieux, publiées par des pasteurs et professeurs ayant appartenu, ne fût-ce qu'en passant, à l'Eglise vaudoise ; il a cependant écarté la littérature spécifiquement théologique, tandis qu'il s'est d'autre part arrêté spécialement sur quelques œuvres marquantes, la *Moralité de la maladie de Chrestiente* de Malingre, des poésies et surtout l'*Abraham sacrifiant* de Bèze, etc. ; enfin dans la moitié du chapitre il analyse tous les écrits de Viret. Les recherches étendues qu'implique cette étude lui mériteront l'attention et la reconnaissance des spécialistes, d'autant plus qu'il y est question de livres parfois très difficiles à découvrir dans les bibliothèques qui en ont conservé un exemplaire peut-être unique. Cependant il est impossible de savoir dans quelle mesure ont été lus par le peuple vaudois, et ont par consé-

quent contribué à la formation de sa pensée religieuse ou de son caractère moral, ces pamphlets, ces satires, ces chansons, ces œuvres de polémique ou d'édification, la plupart imprimés hors du Pays de Vaud et souvent par des hommes qui n'y vivaient pas encore ou qui l'avaient déjà quitté. Dès lors, et pour tout ce qui ne provient pas de la plume de Viret, il me semble que cette étude relève plutôt d'une histoire de la littérature protestante de langue française. On ne s'étonnera donc pas que je ne m'arrête qu'à l'œuvre de Viret ; et encore pour ne relever de l'intéressante et copieuse analyse qui nous en est donnée, mais dont un résumé ferait perdre toute la saveur, que la remarque critique qui la termine : malgré les qualités littéraires nombreuses de ce polémiste et moraliste si abondant et si goûté de ses contemporains — plusieurs de ses écrits eurent même une vogue considérable — son œuvre a très vite vieilli, par suite avant tout de la prolixité qui la dépare ; et Vuilleumier de s'en affliger. Sans doute a-t-il raison du point de vue littéraire ; mais si l'on pense à l'action que Viret désirait exercer en écrivant et si l'on se demande quel résultat a eu son œuvre, il me semble impossible, au risque de paraître plus royaliste que le roi en prenant la défense de Viret contre l'auteur de *Notre Pierre Viret*, de partager ce regret. Qu'importe en effet que les longueurs dont ils abondent rendent actuellement illisibles les traités du réformateur vaudois ? Ce n'est pas pour nous qu'il les a composés. Si les lettrés et les théologiens font parfois encore leurs délices des écrits d'un style plus serré et d'une langue plus châtiée d'un Calvin ou d'un Bèze, ceux de Viret, malgré et peut-être à cause de leur prolixité, ont été plus goûtés de notre peuple et même au delà du Jura. Quand on a le goût des lectures graves — et on l'avait alors dans notre pays qui vit trois éditions d'un commentaire sur l'Apocalypse s'épuiser en quatre ans — et quand on a le temps de lire — et on devait l'avoir au XVI^e siècle chez nous comme ailleurs — on ne craint ni les longs récits ni les explications détaillées, surtout quand elles sont assaisonnées des grains de sel qu'y jette volontiers Viret ; Mme de Montolieu et Urbain Olivier le savaient bien, qui n'ont pas été moins lus, au contraire, pour avoir compté sur la patience de leurs lecteurs. Viret a dit lui-même qu'il s'était efforcé d'avancer lentement dans ses démonstrations et ses enseignements pour être plus sûr d'être suivi ; s'il a été prolixe par tempérament, il l'a donc aussi été par art, ou, si l'on veut, guidé par un instinct littéraire qui ne semble pas l'avoir trompé. La tâche qu'il a assumée comme auteur était une tâche d'éducation populaire : le peuple s'est nourri de ses écrits. Qu'il combattît les croyances et les pratiques catholiques ou qu'il encourageât les persécutés de France, c'était en outre une tâche occasionnelle au premier chef qu'il accomplissait ; pourquoi dès lors lui reprocher de ne pas se faire lire des lettrés du XX^e siècle ?

Du chapitre VII, *Controverses dogmatiques et conflits ecclésiastiques*,

j'ai déjà mis à profit la seconde partie qui aboutit à la crise de 1559. Quant aux controverses dogmatiques, il ne faut pas que cette expression, ni les sous-titres *Controverses trinitaires*, *Controverses sur la cène*, *Controverses sur la prédestination* égarent le lecteur sur le contenu de ces pages. Vuilleumier n'est pas un esprit assez spéculatif pour se complaire aux analyses et aux discussions doctrinales, quand elles ne touchent pas directement à la vie de l'Eglise ; il esquisse donc en quelques mots, avec une clarté qui ne laisse du reste rien à désirer, la position dogmatique des adversaires, s'étend plus volontiers sur les raisons psychologiques et pratiques de leur attitude — je signale à ce propos l'intéressante explication de la conduite, si déconcertante à première vue, de Calvin (1) sur la question trinitaire —, mais surtout narre les incidents multiples suscités par ces controverses, qui entraînèrent des destitutions, des humiliations, même une exécution capitale, celle d'un Italien réfugié à Genève et qui avait laissé entendre qu'un bailli bernois approuvait ses idées anti-trinitaires ; saisi quelque temps après et envoyé à Berne, il y fut condamné à l'échafaud comme hérétique. Comme la plupart de ces controverses naissaient des différences entre les doctrines des trois grands réformateurs, Calvin, Zwingli et Luther — les Bernois hésitèrent parfois entre ces deux derniers guides intellectuels — ou de leurs principaux lieutenants, Bullinger, Sulzer, Megander, Bucer, etc., il est évident que le rôle des théologiens vaudois, dont aucun n'avait une doctrine originale, y est fort réduit ; on assiste dans ces pages à une mêlée qui met aux prises toutes les Eglises suisses, mais l'Eglise vaudoise n'y apparaît qu'à cause de quelques débats entre ses pasteurs ou de mesures prises et imposées par les autorités bernaises. Il suffira donc de relever que la préoccupation essentielle de l'historien, à côté du récit lui-même, va à montrer comment les principales Eglises suisses, Zurich, Berne, Bâle et Genève, après avoir été assez opposées les unes aux autres par les doctrines qui les dominaient, en vinrent peu à peu à se rapprocher, grâce surtout à la tendance moins doctrinaire et à l'esprit très « confédéral » du successeur de Zwingli. C'est à Bullinger en effet que revient à deux reprises l'honneur d'avoir

(1) Comment, en revanche, faut-il expliquer que Vuilleumier, parlant de Calvin, rappelle comme un opprobre le « bûcher » de Servet (p. 621) ? Les historiens n'ont-ils pas prouvé, sources en mains, que si Calvin a voulu la mort de l'anti-trinitaire espagnol, il a cherché à lui éviter le supplice du feu ? Vuilleumier avait-il peut-être des arguments à leur opposer ? Sinon, et si ce n'est par conséquent là qu'une façon rapide d'évoquer le fameux procès en hérésie, il faut regretter que les éditeurs aient laissé subsister ce mot inexact : à la rigueur on peut supposer que les étudiants faisaient d'eux-mêmes l'interprétation juste, mais la plupart des lecteurs n'en seront que confirmés dans la croyance habituelle en la cruauté de Calvin, déjà entretenue par les manuels scolaires ; je ne puis m'empêcher de le regretter.

trouvé les formules de conciliation : d'abord en 1549, le *Consensus Tigurinus*, rédigé en collaboration avec Calvin à la suite de violentes polémiques sur la cène ; puis en 1566 la Confession de foi Helvétique, son œuvre tout à fait personnelle, et qui en quelques semaines rallia les adhésions de tous les cantons réformés et de leurs alliés. Qu'on ne s'attende pas à trouver une signature vaudoise au bas de cet acte ; en effet l'Eglise vaudoise, comme telle, n'existe pas, il n'y avait que des Eglises vaudoises, et celles-ci étaient membres de l'Eglise bernoise seule compétente par conséquent pour en fixer les doctrines. Quand on pense à l'importance de l'Académie de Lausanne, cette absence évoque mieux que beaucoup d'instructions impératives édictées par Berne la subordination de la pensée vaudoise à la volonté de MM. de Berne. Et ce n'est que par l'imagination que nous pouvons nous représenter l'effet sur les Vaudois de la réconciliation des Eglises suisses autour de la Confession Helvétique ; l'auteur ne nous en donne aucun écho, mais il communie tellement par la pensée avec les pasteurs et les laïques de l'époque qu'il étudie, que nous pouvons bien inférer de la joie qu'il éprouve à raconter cet apaisement, à celle qu'en durent éprouver les Vaudois, ceux du moins que préoccupaient les questions dogmatiques ; ils étaient certainement plus nombreux alors qu'aujourd'hui.

La fin de l'âge de la Réformation, tel est le titre du dernier chapitre, qui raconte les événements d'ordre très divers — réorganisation de l'Eglise vaudoise, contre-coups des guerres de religion jusqu'à la Saint-Barthélemy, détente des esprits en matière doctrinale, décès de plusieurs des principaux ouvriers de la Réforme — qui se sont déroulés chez nous entre 1560 et 1572 ; l'époque de création, avec toute la passion, l'agitation et même les oppositions qui en étaient inséparables, est terminée ; le morcellement s'arrête et le travail de rapprochement commence ; les Eglises et les croyances se stabilisent : la Réformation fait place aux Eglises réformées. Ce qui ressort le plus nettement de ces dernières pages, ce sont les solidarités de fait comme de sentiment, et politiques aussi bien que confessionnelles, qui liaient notre petit coin de terre aux destinées des Etats voisins. Il faut savoir gré à Vuilleumier de l'avoir si bien mis en évidence : au-dessus des crises locales, et en déterminant le plus souvent la nature, l'issue et la portée, il nous montre, en des raccourcis remarquablement suggestifs, les graves événements qui se passaient en même temps en France, en Savoie, en Suisse. Déjà la bataille de Cappel et les conventions qui l'avaient suivie avaient permis d'expliquer la retenue de Berne dans son appui aux protestants des bailliages communs ; puis ce fut la conquête, donc la réformation du Pays de Vaud, accomplies à la faveur des grandes guerres européennes ; c'est ensuite à la politique antiprotestante de François I^{er} et surtout de Henri II que Vaud fut redevable de cet afflux de réfugiés huguenots qui contribuèrent si efficacement

à la pénétration de la Réforme. Mais c'est surtout à partir de 1560 que cette dépendance est sensible. Tantôt on voit les Bernois prendre une attitude conciliante envers les Vaudois, au cours d'un de ces différends qui constamment éclataient sur des questions de doctrine ou d'organisation ecclésiastique : c'est qu'ils tiennent à s'assurer leur fidélité contre la Savoie redevenue menaçante ; tantôt au contraire ils brusquent leurs sujets et décommandent une conférence promise depuis longtemps : c'est que les guerres de religion commencent en France. Après la paix de Saint-Germain, de nombreux réfugiés français des années 1568 et 1569, croyant la liberté de culte à peu près assurée, retournent dans leur pays, pour refluer chez nous après la Saint-Barthélemy ; les villes vaudoises voient ainsi leur population croître et décroître dans une proportion considérable, en l'espace de quelques mois. Qu'on imagine d'autre part l'impression d'horreur que devaient produire sur les Vaudois les persécutions subies par leurs coreligionnaires français, quand ils en recueillaient les échos tout vibrants de la bouche de ceux qui y avaient échappé(1) : n'était-elle pas propre à manifester à leurs yeux le prix de la sécurité qu'ils devaient à la protection de Berne et leur rendre plus supportables certaines des rudesses de leurs dominateurs ? Ainsi en de multiples occasions et sous des formes diverses l'extérieur agissait sur l'état des choses et des esprits à l'intérieur du pays.

Il faut du reste s'arrêter encore à l'influence dans notre histoire religieuse des huguenots réfugiés ; pour peu que l'on fasse une gerbe de tous les renseignements qui les concernent tout au travers de notre volume, elle apparaît aussi considérable, bien que d'un autre ordre, que celle de Berne ; il vaut la peine d'en rechercher le caractère et l'efficacité. Ce premier « refuge », par quoi j'entends celui des quarante premières années de la Réforme française, depuis la dispersion du groupe des humanistes de Meaux jusqu'à la Saint-Barthélemy, présente trois traits qui le distinguent de tout autre mouvement du même genre.

D'abord le nombre des réfugiés. Vuilleumier ne précise rien à ce sujet ; mais il rapporte le bruit, sans indiquer sa source, qu'au moment de la rupture de 1559 entre le gouvernement bernois et les calvinistes, un millier de Français quittèrent Lausanne et allèrent s'établir hors du Pays de Vaud ; si Lausanne n'avait alors que sept mille habitants, on devine l'action de cet élément, à l'esprit plus vif, à la culture plus étendue, sur les mœurs et les idées du milieu qui l'accueillait.

(1) N'est-ce pas l'un de ces témoignages éloquents qu'on a retrouvé, au XIX^e siècle, dans le galetas de l'Hôtel de ville de Lausanne, sous la forme d'un tableau évoquant les principales scènes de la Saint-Barthélemy, peint vraisemblablement chez nous par un rescapé du terrible massacre, Fr. Dubois ?

En second lieu, ces réfugiés formaient une élite morale ; ayant tout quitté pour sauver leur âme, ils étaient acquis d'avance à toute politique comme à toute doctrine qui se mettaient au service de l'idéal moral de la Réforme. Berne dut leur apparaître longtemps — et Vuilleumier n'insiste peut-être pas assez là-dessus, mais on en glane ici ou là l'expression dans des lettres de Farel ou ailleurs — comme le gouvernement chrétien par excellence, et cela en raison des mesures qui irritèrent le plus une partie des Vaudois, en particulier ces mandats de mœurs ou ordonnances somptuaires qui prétendaient faire pénétrer la Réforme jusque dans le détail de la vie individuelle ; ils furent donc, et dès la première heure, de précieux auxiliaires dans l'annexion morale que le gouvernement bernois poursuivit déjà avant la conquête. C'est ce qui explique la sollicitude particulière dont Farel le premier, mais tant d'autres après lui, furent l'objet de sa part, jusqu'à nommer comme premier titulaire au poste de « premier pasteur » de Lausanne non pas Viret, un fils du pays déjà depuis plusieurs mois à l'œuvre dans la cité épiscopale, mais Caroli, l'étranger proscrit, que son brillant passé avait mal préparé à la tâche délicate qui lui était confiée. Mais en revanche, quand Berne se refusa à aller jusqu'aux dernières conséquences de sa politique religieuse et maintint la domination du temporel sur le spirituel, les huguenots n'hésitèrent pas à rompre avec ce gouvernement qui trahissait à leurs yeux sa fonction suprême ; et ce fut l'exode de 1559 et 1560.

Enfin ces réfugiés fournirent à l'Eglise vaudoise en formation la plupart de ses premiers pasteurs, et, sauf quelques exceptions, ses plus dévoués et ses plus précieux. Vuilleumier affirme qu'ils furent en général très supérieurs aux ministres du nouveau culte qui lui arrivaient du clergé catholique vaudois, et nous n'avons pas de peine à le croire. Supériorité de culture intellectuelle : beaucoup avaient été des universitaires et avaient participé au mouvement humaniste français, entre autres ces anciens disciples de Lefèvre d'Etaples, Le Comte, Caroli, Marcourt, etc. ; supériorité morale également : ces pasteurs, anciens juristes, médecins, professeurs, avaient derrière eux des expériences qui forgent les caractères, ils avaient fait à leurs convictions le sacrifice de leur carrière, de leur sécurité, de leur patrie. Et alors quand on sait que des hommes de cette valeur et de cette trempe dirigèrent bientôt et jusqu'à la crise de 1559 la plupart des paroisses les plus importantes du pays — Lausanne, où à côté de Viret il y eut au bout de peu d'années trois autres pasteurs, tous trois français, Cully, Vevey, Montreux, Aigle, Moudon, Lucens, Payerne, Yverdon, Grandson, Cossonay, Morges, Gex, Thonon, d'autres encore — on mesure facilement le prestige acquis par eux sur des populations qui ne connaissaient jusque-là, en fait de guides spirituels, que ces curés dont nous avons vu la piteuse figure à la Dispute de Lausanne. Que souvent leurs paroissiens

aient été un peu accablés de l'ardeur bouillonnante de certains de ces Français, surtout des méridionaux, et qu'il y ait eu de ce fait de fréquentes difficultés, nul n'en doute ; que les discussions théologiques qui surgirent dans les synodes, dans les réunions des Classes pastorales ou dans les colloques, si âpres que les Bernois en arrivèrent à interdire d'y traiter des questions dogmatiques, aient été essentiellement le fait de ces intellectuels férus d'idées et passionnés à les défendre, cela est certain ; qu'à la suite du départ d'une trentaine d'entre eux, en 1559, le protestantisme vaudois ait pu se développer selon un rythme plus conforme au tempérament indigène et que l'élan premier se soit par là même ralenti, il faut probablement s'en féliciter. Toujours est-il que sans ce levain, soigneusement répandu par les Bernois sur tout le pays, la pâte n'aurait pas levé d'une façon si homogène. Si les Vaudois n'ont, dans l'ensemble, plus regardé vers le passé et sont si vite devenus de résolus défenseurs du protestantisme, c'est entre autres et peut-être avant tout parce que les hommes qui l'avaient incarné tout d'abord sous leurs yeux leur en avait inculqué le respect et l'admiration. N'oublions pas tout ce que nous leur devons, et la solidarité féconde qui par eux s'est établie dès l'origine entre les deux fractions du protestantisme français, celle d'au delà du Jura et celle d'en deçà, celle qui n'a grandi qu'au travers de la souffrance et celle qui, grâce aux Bernois, a pu s'épanouir dans la sécurité.

C'est avec l'arrivée des réfugiés de la Saint-Barthélemy que se clôt le volume. Je me suis efforcé, non pas encore une fois de le résumer, mais d'en faire ressortir les éléments les plus saillants et de transmettre aux lecteurs de cette Revue une partie du profit que j'ai trouvé à sa lecture. Il va de soi que j'ai dû négliger une multitude d'intéressants renseignements, observations, jugements, recueillis au cours de ces pages, parce qu'ils auraient surchargé de digressions cette analyse déjà trop copieuse ; pourtant je voudrais en indiquer quelques-uns, sans développements ni commentaires, avec la seule intention de montrer combien divers sont les points d'histoire vaudoise sur lesquels cet ouvrage répand quelque lumière :

la coïncidence, et même la connexion entre le mouvement réformé, d'une part, et l'ascension de la bourgeoisie dans nos petits bourgs vaudois ;

l'absence, chez nous, de cette préparation intellectuelle à la Réforme que la Renaissance avait accomplie en Allemagne, en France, ailleurs encore, ce qui donne aux fondations scolaires des Bernois et de Viret une valeur d'autant plus grande ;

le grand essor dont Lausanne fut redevable à la Réforme, essor intellectuel tout d'abord, puis économique par cela même, par l'afflux des élèves — jusqu'à un millier vers 1550 — que le Collège et l'Académie y attirèrent ;

le soin méthodique de Berne, après avoir si bien su se servir de la Réforme pour affermir son autorité sur le pays, et si bien fait servir son pouvoir à y faire pénétrer et mûrir le protestantisme, d'empêcher que ce même protestantisme, et la vie ecclésiastique qui en résultait, ne devinssent un ferment d'indépendance et une cause d'union entre leurs sujets ; de là, comme dans son administration politique, sa répugnance pour les colloques locaux et pour les synodes généraux.

Y a-t-il lieu, en terminant, de conclure cette étude ? Il suffit de lire quelques-unes des pages de l'*Histoire de la Réformation*, de Ruchat, se rapportant à l'Eglise vaudoise, pour apprécier le grand service rendu par Vuilleumier et ses éditeurs. Quelque détaillé et scrupuleux que soit le récit de l'historien du XVIII^e siècle, Vuilleumier a naturellement bénéficié des nombreuses publications de sources faites au XIX^e siècle ; il n'est que de citer la *Correspondance des Réformateurs*, d'Herminjard, pour rappeler combien son information a été plus étendue. Pourquoi cependant a-t-il été si chiche de citations et a-t-il préféré nous renvoyer à celles de Ruchat, aux œuvres de Calvin ou à telle autre de ses sources, que d'en citer lui-même des fragments et nous apporter un écho, personnel et contemporain, des événements dont il parle ? La plupart des lecteurs ne peuvent profiter de ces références bibliographiques, de sorte que le contact direct de la réalité que leur procureraient ces documents leur est par là refusé. L'exposé de Vuilleumier se distingue encore de celui de Ruchat par la variété des sujets abordés et leur heureuse ordonnance ; le plan général, la distribution des matières, et partout cette clarté de la pensée et cette limpidité du discours qui mettent si bien en valeur tous les éléments de la narration, parce que chacun prend exactement la place qui lui revient, tout cela est la marque d'un esprit qui non seulement possède admirablement, mais domine entièrement son sujet.

Or quand on pense à la difficulté d'écrire l'histoire d'une Eglise dont les destinées sont constamment influencées par des circonstances ou des forces extérieures, de sorte qu'il faut à chaque instant mêler au récit des faits locaux celui d'événements qui se déroulent ailleurs, à Berne, à Zurich, en France ou en Savoie, et mesurer la valeur respective de ces deux ordres de matériaux, on est pris d'admiration pour la lucidité de l'intelligence qui a mené à chef ce récit. Surtout que, comme l'histoire vaudoise elle-même, l'histoire de l'Eglise vaudoise manque de ce caractère précieux entre tous pour l'historien, un centre de rayonnement ou de convergence, un principe d'unité évident : ni un homme, ni un groupe d'hommes, dont la pensée et l'action résument toute la vie de la collectivité ; ni un lieu servant de berceau inspirateur et de centre de ralliement à un mouvement historique ; ni un événement capital résultant de tout le passé et expliquant tout l'avenir ; ni une

tâche spéciale à accomplir orientant et déterminant la pensée et la volonté des dirigeants. C'est le peuple vaudois, avec ses diversités psychologiques et ses multiples centres régionaux, qui seul fait l'unité de cette histoire ; et l'on sait combien il est difficile de rendre vivante l'évolution d'un peuple dans sa collectivité anonyme. Sans prétendre que notre historien y ait toujours parfaitement réussi, on peut et on doit célébrer le succès de son entreprise.

Si je ne me trompe, ce succès, elle le doit à ce que Vuilleumier, instinctivement ou volontairement peu importe, a considéré, et par conséquent raconté toute cette histoire à un point de vue particulier, ce qui lui a fourni l'élément de coordination nécessaire. Sauf quelques exceptions, qui m'ont d'autant plus frappé que le reste donnait davantage l'impression de cohérence, il s'est proposé de montrer les étapes et les modes de l'établissement du protestantisme dans le pays vaudois, en insistant partout sur le rôle joué par les magistrats bernois dans cette grande et décisive transformation. Soit que les sources utilisables mettent surtout en relief cette action gouvernementale, soit que les préoccupations personnelles de l'auteur le portassent à s'y intéresser particulièrement, soit qu'il y ait bien là le trait le plus original de la Réformation vaudoise, c'est cette tutelle spirituelle, faite à la fois de sollicitude morale et d'utilitarisme politique, à laquelle ses nouveaux maîtres ont soumis le peuple vaudois, qui a fourni le principe d'unité du récit. Il est possible, il est fatal même qu'il en soit résulté quelques pertes ou quelques disproportions ; mais l'intelligence de l'ensemble y a si évidemment gagné, chaque événement en acquiert des contours tellement plus nets, qu'il faut se féliciter de ce que l'historien ait ainsi éclairé son œuvre d'un côté spécial, au lieu de la baigner dans une lumière diffuse. Peut-être un jour les publications de documents et les études des chercheurs permettront-elles d'ordonner les faits d'après un point de vue plus intérieur au sujet ; dans l'état actuel des investigations il ne semble pas qu'on pût en trouver un meilleur que celui qu'a choisi Vuilleumier.

Le second volume de cette œuvre magistrale est sous presse et paraîtra sous peu ; dès maintenant, et avec les lecteurs unanimes du premier, je remercie les éditeurs de ne pas faire attendre la continuation d'une lecture aussi suggestive ; si le travail dont ils se sont chargés à notre profit est considérable, qu'ils soient assurés que nombreux sont, dans le Pays de Vaud comme au dehors, ceux qui leur en saven gré.

DAVID LASSEUR.
